



DOSSIER DE PRESSE

Assemblées de section de CFBL

lundi 2 et mardi 3 mars 2009

Contact :

- **Richard LACHEZE, Chargé de communication/Directeur Régional Bourgogne**

Coopérative Forestière Bourgogne Limousin
Parc de l'Empereur - BP 85
19203 USSEL Cedex
Tél. 05 55 46 35 00 - Fax. 05 55 46 35 01
E-mail : cfbl@cfbl.fr - Site Internet : www.cfbl.fr

Sommaire

- ❖ **CFBL en quelques chiffres** p. 1

- ❖ **Les nouveautés :**
 - Forêts et Sciages d'Autun : une scierie innovante p. 2-3
 - Investissement dans le Bois Energie à AUTUN p. 4
 - Le bois conserve son Energie ! p. 5

- ❖ **Contexte économique :**
 - Réagir face à la crise du bois p. 6
 - La filière bois sinistrée..... p. 7

CFBL en chiffres

- Chiffre d'affaires : 27.601 K€
- Adhérents : 9.169 propriétaires forestiers
- Surface des propriétés adhérents : 88.524 ha
- Volume bois vendu : 497.511 m³ (y compris BBAL)
- Surface reboisée : 461 ha
- Surface couverte par une activité de gestion : 20.546 ha

Forêts et Sciages d'Autun : Une scierie innovante



L'innovation de cette scierie se retrouve à différents niveaux :

- Le montage de la société
- Le plan d'approvisionnement
- Le matériel de sciage

Le montage de la société

FSA est née :

- d'une part d'un besoin de l'amont de la filière : des propriétaires forestiers de Bourgogne pour faire face à l'accroissement de la production de Douglas notamment sur le Morvan.
- et d'autre part de la rencontre entre CFBL et Cyril DUCRET scieur dans la région Rhône Alpes.

Les coopératives forestières se sont engagées à garantir l'approvisionnement de la scierie.

La municipalité et la communauté de communes d'AUTUN ont su mettre en place les moyens matériels permettant l'installation de la scierie.

Cyril DUCRET apporte son savoir faire technique et commerciale.

La société tient sa particularité de la participation au capital des producteurs à travers leur coopérative forestière. Le capital de FSA est ainsi détenu à 75 % par Cyril DUCRET SA et à 25 % par les coopératives forestières opérant sur la Bourgogne.

Le plan d'approvisionnement

Les coopératives assurant l'approvisionnement de la scierie FSA offrent un marché nouveau aux propriétaires forestiers bourguignons.

C'est un montage gagnant -gagnant qui est une belle réussite de filière et qui permet à l'échelle d'un territoire d'apporter sur place toute la valeur ajoutée d'une production forestière.

Les propriétaires adhérents à la coopérative se félicitent d'autant plus de ce montage que les « débouchés » pour le bois de douglas sont insuffisants avec la crise que nous traversons. Cette nouvelle scierie apporte une solution pour mener à bien les opérations sylvicoles d'éclaircie.

Le matériel de sciage :

La scierie FSA s'est dotée d'un matériel de sciage performant.

Le sciage s'effectue par un tele twin à lame circulaire avec kanter et profileur, suivi une déligneuse avec kanter. Puis les produits sont acheminés sur une longue chaîne de tri avec une centaine de box pour stocker tous les différents produits.

Ce matériel est performant car le rendement en période de démarrage est déjà au delà des 50 %. La qualité des sciages est excellente, renforcée par le côté esthétique du douglas. Ce matériel est de conception et de fabrication française ce qui est suffisamment rare pour être souligné.

La production de l'outil permet de traiter 50.000 m³ de bois ronds par an.

Les produits sciés sont destinés à la charpente, planches de bardage, produits de rabotage...

Investissement dans le Bois Energie à AUTUN (71)



Hangar Bois Energie en construction – AUTUN (71)

CFBL est résolument engagée dans le développement durable local. Elle dispose de la certification environnementale ISO 14001.

Dans ce cadre, elle a décidé de proposer l'ensemble des produits liés au bois énergie :

1. Plaquette forestière industrielle
2. Plaquette forestière domestique
3. Granulé de bois

Jusqu'ici, CFBL commercialisait sur Autun de la plaquette industrielle (depuis 2006) et du granulé (depuis 2007).

La plaquette domestique demande une granulométrie régulière et un taux d'humidité voisin de 25 %. Ce taux d'humidité bas (celui de la plaquette industrielle est de l'ordre de 45 %), ne peut s'obtenir que par un stockage de plaquette dans des bâtiments spécifiques offrant à la fois une aération et un toit afin d'obtenir ce taux d'humidité de 25 %.

L'investissement en cours de réalisation est un bâtiment de 260 m² permettant de stocker 1.000 map. Il est financé à hauteur de 25 % par subvention dans le cadre du Pôle d'Excellence rural de l'Autunois Morvan, et 75 % par CFBL (par crédit bancaire).

Il permettra de répondre à la demande en plaquette des chaudières bois énergies des collectivités, ou des particuliers de la Saône et Loire et de la Nièvre. Nous espérons un fort développement de cette activité.

Le bois conserve son Energie !



Pour faire face à une situation qui se complexifie sur le marché du bois, rien de tel que la diversification. En se plaçant sur le marché en plein essor des énergies renouvelables, le bois mise beaucoup pour tirer son épingle du jeu.

Du côté des granulés de bois, le marché explose : Ainsi, suite à la mise en route de la distribution de granulés en vrac sur la Bourgogne, CFBL a distribué au cours du dernier trimestre 2008, plus de granulés qu'elle n'en a vendus sur l'ensemble de la saison 2007-2008. La mise en place de la marque CFBL, son slogan « l'énergie de nos forêts » et la conception de sacs spécifiques à la coopérative qui mettent en avant l'origine forestière des granulés de bois, ont fortement contribué à cette évolution.

Aujourd'hui, CFBL distribue des granulés de bois 100 % naturels, en sacs de 15 kg, en big bag d'une tonne et en vrac, sur l'ensemble des trois régions Limousin, Auvergne et Bourgogne.

Par ailleurs, comme le souligne l'article précédent, l'activité bois énergie liée à la plaquette forestière domestique destinée à alimenter les chaudières à bois décheté des particuliers est également en forte croissance. La coopérative approvisionne aujourd'hui de nombreuses chaudières sur le Limousin et l'Auvergne. Sur la Bourgogne, le stockage sous hangar rendu possible dès cet été permettra des livraisons de plaquettes forestières domestiques dès le début de la prochaine saison de chauffe.

Le marché des plaquettes industrielles est quant à lui encore difficile à percer. En effet, le coût de la plaquette forestière, matière « noble » est plus élevé que celui des connexes de scieries ou d'autres déchets industriels tels que les palettes. Néanmoins, la diminution conjoncturelle de la production des scieries et par conséquent la baisse du volume des connexes va peut être laisser une opportunité aux plaquettes forestières ?

Du côté des projets, les choses ont du mal à se concrétiser d'autant que la volonté politique a souvent un poids majeur dans les décisions. Toutefois, suite au Grenelle de l'Environnement, de nouveaux appels d'offre (CRE3 et Fonds chaleur renouvelable de l'ADEME) sont lancés par l'Etat en ce début d'année pour inciter les industriels à passer au bois énergie.

C'est pourquoi, nous devons nous battre ensemble pour promouvoir ce mode de chauffage et garantir un approvisionnement en plaquettes forestières de qualité, issues directement des forêts des adhérents de CFBL.

Contexte économique

Article paru dans le CFBL Info n° 16 de janvier 2009

REAGIR FACE A LA CRISE DU BOIS



La crise n'épargne pas notre filière. En effet, la construction souffre depuis juin 2008 et le marché de l'emballage très lié à l'industrie s'est effondré à partir de septembre de la même année. Le secteur du papier commence à être affecté lui aussi. Or, les principaux débouchés du bois sont liés au bâtiment, à l'emballage et au papier. Après des années de hausse des volumes et des prix, nous voilà entraînés dans un mouvement inverse. Comment devons-nous réagir ?

Au niveau de votre coopérative :
Nous cherchons à préserver votre outil, tout en l'adaptant aux contraintes économiques. Les volumes vendus devenant trop faibles, nous avons été contraints de réduire la structure pour baisser les frais fixes : report d'investissement de la plate forme à Bourganeuf (23), rationalisation des coûts de la sous-traitance, suppression de 8 postes (5 techniciens, 2 apprentis techniciens, 1 administratif), blocage des salaires inférieurs à 2.500 € et diminution au-delà, réduction de tous les frais fixes (repas, déplacement, assurances...). A cet égard, il

y a lieu de souligner l'importance des sacrifices consentis par notre personnel, et je tiens à l'en remercier.

Au niveau de votre forêt :

Il est indispensable de continuer le travail en forêt. En effet, même si les cours sont inférieurs à ceux de 2008, ils restent acceptables et ne justifient pas l'arrêt des travaux de sylviculture, des éclaircies, balivages et autres coupes définitives. Or, si par filiosité, nous stoppons toute opération sylvicole, le manque de travail risquerait d'entraîner la disparition du réseau de sous-traitants y compris en transport. C'est pourquoi, le besoin des uns et des autres, à court et long terme, exige que l'activité persiste.

Au niveau de la filière bois :

Nos clients souffrent et tentent eux aussi de s'adapter à la situation. Afin que leurs efforts ne soient pas vains, ils doivent être en mesure de poursuivre leurs approvisionnements. C'est la raison pour laquelle votre coopérative souhaite les accompagner et continuer à leur vendre les volumes dont ils ont besoin. Comme pour le réseau de

sous-traitants, et parce que nous faisons partie d'une filière, notre devoir est de soutenir l'industrie de transformation du bois.

S'il est indéniable que la filière subit cette crise, soyons confiants car elle n'a pas d'aspect structurel et le bois ne cesse de gagner des parts de marché. La forêt est identifiée comme l'une des rares garanties de développement durable et le matériau bois est de plus en plus reconnu pour ses qualités. L'avenir lui appartient !

Cette période particulière doit être l'occasion de resserrer les liens entre nous et de prouver que l'action commune est l'un des meilleurs atouts pour surmonter les difficultés. C'est la raison pour laquelle je vous invite tous à participer aux précieux moments d'échanges que seront **nos assemblées de section en Bourgogne le 2 mars 2009 à Étang sur Arroux et le 3 mars 2009 à Ussel pour le Limousin.**

Le Président ,
Élie de COSNAC

Article paru sur le site Internet www.cfbl.fr

La filière bois sinistrée



La tempête du 24 janvier 2009 a mis à terre 60% du plus gros massif forestier d'Europe (autour de 50 millions de m³ de bois). Cette catastrophe écologique sans précédent à l'échelle d'une région est un énorme coup de massue sur une filière déjà fortement ébranlée par la crise.

Des propriétaires ont tout perdu, des sylviculteurs ont vu s'effondrer le travail de toute une vie. Il faudra saluer à nouveau le courage et les efforts des forestiers du sud-ouest. Dans le même temps, faute de construction et de consommation, le peu de marchés bois qui subsiste est complètement saturé. C'est aujourd'hui toute une économie qui vacille, qui a recourt au chômage technique, qui connaît des dépôts de bilan, alors que **paradoxalement personne ne doute que le bois est promis à un bel avenir.**

L'ensemble de notre filière a besoin d'aide. Malgré les belles promesses du Grenelle, l'argent public est allé ces dernières semaines à des filières plus médiatisées et mieux structurées sans doute, mais aussi à des industriels peu soucieux de l'environnement.

Espérons qu'un plan de très grande envergure vienne rapidement soutenir 230.000 salariés qui œuvrent chaque jour au renouvellement des forêts et à la production d'un matériau écologique.

Espérons que le vent souffle enfin dans le sens du développement durable !

